

LOGEMENTS MODE D'EMPLOI



- **Logements vacants** conformes à la législation ou mis en conformité dans une phase préalable de réhabilitation.
- Logements à louer avec **bail de 3 ans renouvelable**
- **loyers** versés aux propriétaires
 - 11,35 € maximum le m² pour un logement d'une surface inférieure à 50 m²
 - 9,17 € maximum le m² pour un logement d'une surface supérieure à 50 m²

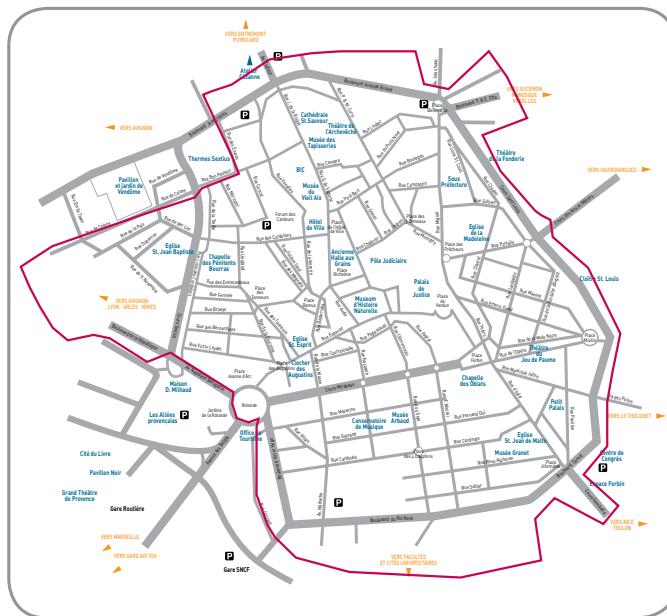
PROPRIÉTAIRE AIXOIS SOLIDAIRE

la Semepa
vous conseille et
vous accompagne
pour les travaux
de réhabilitation

- **Défiscalisation** jusqu'à 60% des revenus locatifs déductibles.
- Vos travaux **financés** :
 - Petits travaux d'entretien pris en charge
 - Gros travaux avec subvention de l'ANAH* pouvant aller jusqu'à 60 % .
 - Assistance de la SEMEPA pour le montage du dossier de subvention.
- La prime de conventionnement social de 9100 € est attribuée au propriétaire qui adhère à l'Opération P.A.S.

* Sous conditions
Renseignements au 04 42 16 15 87

CENTRE VILLE D'AIX EN PROVENCE PERIMETRE DE L'OPERATION P.A.S.



Association Logement Pays d'Aix
2 Avenue Albert Baudoin
Aix en Provence
Tél : 04 42 17 43 43
Fax : 04 42 17 43 44
www.alpa-asso.org



Société d'Economie Mixte
d'Équipement du Pays d'Aix
4 rue Lapièrre
Aix en Provence
Tél : 04 42 16 15 87
Fax : 04 42 21 62 30
www.semepa.fr

VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE



NOUVEAU

PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS VACANTS :
en louant **solidaire**
vos loyers sont garantis !*

L'Opération P.A.S.
(Propriétaire Aixois serein)

Appelez le : Prix d'un appel local
04 42 17 43 43
Ou le : 04 42 16 15 87

* 100% la première année ! Et possibilité de GRL

YVESQ photo ville d'Aix en Provence . JC Carbonne

Mieux vivre ensemble le centre ville
⇒ www.aixenprovence.fr

PROVENCE
PAYS D'AIX
www.aix-en-provence.fr

AIX
EN PROVENCE
LA VILLE

PROPRIÉTAIRE
AIXOIS SEREIN
(L'OPERATION P.A.S.)



SÉRÉNITÉ

- Vous êtes **propriétaire** d'un ou plusieurs **logements vacants** en centre ville d'Aix
- Vous souhaitez **louer** ce(s) bien(s) **sans prendre de risque** ni sur le paiement des loyers, ni sur la bonne tenue de ce(s) logement(s)
- Vous souhaitez faire des **travaux d'amélioration** indispensables à la location

> **L'Opération P.A.S.**
(Propriétaire Aixois Serein)
est faite pour vous

L'ALPA POUR LA
RÉUSSITE DE
L'OPERATION P.A.S.



L'association
prend en charge toutes les
étapes de la location

GARANTIE

- **L'association** est locataire pour la première année*
- **La Sélection** des locataires est rigoureuse
- **La Gestion** courante des loyers est assurée
- **L'Alpa finance** les petits travaux de remise en état
- **La gestion locative** est gratuite et les loyers sont garantis durant 12 mois

* Glissement du bail à l'issue de la première année de location

L'OCCUPANT
RESPONSABILISÉ
ET ACCOMPAGNÉ



SOLIDARITÉ



L'Opération
P.A.S. est
destinée aux
familles de
condition
modeste

- **Information** de l'occupant pour le **bon usage** du logement et des parties communes
- l'occupant est **accompagné**
- **Prise en main** technique du logement
- **Visite** du logement une fois par mois minimum